

## 1. IDENTITE DU BATIMENT OU DU GROUPE DE BATIMENTS

**nom usuel :** Avenue Foch  
**variante :** îlots S25, S29, S53, S54, S55, au nord ; V1, V2, V3, V4, V5, V6 (immeuble nord), au sud ; S30 et S52 autour du square Saint-Roch.  
**numéro et nom de la rue :**  
**ville :** Le Havre **code :** 76600  
**pays :** France

---

### PROPRIETAIRE ACTUEL

**nom :** copropriétés  
**adresse :**  
**téléphone :** **fax :**

---

### ETAT DE LA PROTECTION

**type :** ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager)  
**date :** 1995

---

### ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

**nom :** Mairie du Havre  
**adresse :** 57, place de l'Hôtel de Ville, 76600 Le Havre  
**téléphone :** 02 35 19 45 45 **fax :** 02 35 19 46 15

---

## 2. HISTOIRE DU BATIMENT

### commande :

L'avenue Foch prolonge le boulevard de Strasbourg, qui part de la Gare du Havre, vers l'ouest jusqu'à la Porte Océane et la mer. L'ensemble que composaient la place de l'Hôtel de ville et le boulevard Foch depuis le 19<sup>ème</sup> siècle a été redessiné par l'Atelier de Reconstruction du Havre selon une séquence spatiale de places, de rues, d'immeubles et d'ensembles architecturaux monumentaux. C'est Auguste Perret qui a fixé les dimensions et l'esprit de la nouvelle avenue Foch qu'il nommait « les Champs-Élysées du Havre », mais les architectes en charge des îlots étaient majoritairement havrais. Avant-guerre, la partie ouest du boulevard Foch, composée de pavillons et d'hôtels particuliers de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, était très résidentielle, ce qui explique les dommages de guerre plus importants dans cette zone.

L'avenue est ponctuée par le square Saint-Roch qui, de septembre 1944 à avril 1946, avait retrouvé sa fonction ancienne de cimetière pour recueillir les victimes des bombardements. Il a été reconstruit à partir d'avril 1946 sous la direction de Louis Cayeux puis remanié en 1968.

Lors du Conseil municipal du 25 avril 1952, le « boulevard » Foch devient l'« avenue » Foch.

### architecte :

**autres architectes et intervenants:** V2 : André Blanc, Cazaneuve, Peray, Gaston Delaune, Gérard du Pasquier, Jacques Lamy ; V3 : Henri Colboc, Antoine Mouchet, André et Serge Zoppi ; V4 : Louvet,

Combe, René Déchenaud, Robert Gas ; V5 : Pierre Feuillebois, Adrien Brelet, Paul Dubouillon, Marcel Passini ; S29 : André Lenoble, Alexandre Franche, Lerambert, Jacques Neuville, Maurice-Eugène Platel ; S53 : R. Vallin, Robert Loisel, Pierre-André Jouan, Louis Laisné, C. Lehmans ; S54 : Raymond Audigier, Combe, Henri Gastaldi, Schmitz, Guy Verdoia, cinéma *Alhambra* par Henri Daigue et Raymond Audigier ; S55 : Adrien Brelet, Paul Dubouillon, Henri Colboc, Gustave Letelier, Henri Vernot, Antoinette Prieur. S30 : Henri Daigue, R. Baillot, Charles Fabre, Gustave Letelier, Bellet. Sculpteurs : Marcel Adam (V2, V6), Jean-Marie Baumel et Marthe Jchwenck (V3), Pierre Colombo (V4), Merelle (S53), Paul Devin (S54).

**ingénieurs :**

**contractants :** l'intervention de Thireau-Morel pour le gros-œuvre a été identifiée. Entreprises de l'îlot S30 : GHET, TERH Truchetet-Tunzini, Entreprise parisienne de Construction, Parlanti, Jossermoz, Cuttaz, Delangle, menuiserie Devilloise, Causse, Eudier, Joannez, Patrizio, Vion, Sibre, Hermel, SACEM, Germain, Société métallurgique de l'Escaut, Bailleul, Martin, Michel, Lapert.

---

## CHRONOLOGIE

**date du concours:**

**date de la commande :**

**période de conception:** 1946-1954

**durée du chantier :** **début :** **fin :** 9 novembre 1950  
achèvement du gros-œuvre du premier îlot, le S29 angle sud-ouest du square Saint-Roch, qui sera fini en 1954 ; décembre 1955 l'achèvement du V5 conclut la reconstruction de l'avenue Foch (hors son aboutissement à l'ouest avec la Porte Océane).

**inauguration :**

---

## ETAT ACTUEL DU BATIMENT

**usage :** logements, commerces

**état :** variable selon les îlots mais majoritairement positif (les bas-reliefs auraient besoin d'être nettoyés).

**résumé des restaurations et travaux avec les dates :**

---

## 3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

**archives écrites, correspondance, etc :**

- Archives municipales de la ville du Havre :  
Fonds Contemporain, demande de permis de construire par îlots :  
V2 PC 387/49  
V3 PC 340/49  
V4 PC 681/50  
V5 PC 476/51  
V6 PC 308/48 et 173/49  
S29 PC 475/48  
S30 PC 599/48  
S53 PC 395/49  
S54 PC 396/49 et PC 161/54 (cinéma)  
S55 PC 390/49  
Fonds André Hermant 55 W (chemise 28 sur le magasin Renault, S29, S54, S55, V50).  
Dossier documentaire 29/4 (quartier de l'Hôtel de Ville).  
Dossiers des bas-reliefs : conférences de la Société havraise d'études diverses (19 octobre 1950 Robert Le Chevalier, « Les gloires du Havre » ; 16 novembre 1950 Georges Priem, « Les projets de M. Le Chevalier pour l'avenue Foch ; 19 janvier 1951 dénominations à donner aux immeubles de l'avenue Foch). AD 76, série F, Fonds Priem, dossier des bas-reliefs, photographies des maquettes (AD 76 17 F 59).
  
- Centre de Documentation de l'Architecture et du Patrimoine (CDAP), DRAC de Haute-Normandie (Rouen) ou base Mérimée sur le site [www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr) : fiches signalétiques des dossiers étudiés par l'Inventaire.  
Numéros Mérimée IA00130240 et IA00130252 (S29 et S30) ; bas-reliefs IM76002668 (S55), IM76002669 (S54), IM76002670 (V4), IM76002671 (V3), IM76002672 (V6), IM76002673 (S53), IM76002674 (V2).

**dessins, photographies, etc :**

**autres sources, films, vidéos, etc :**

**principales publications (ordre chronologique) :**

- Abram (Joseph), *Perret et l'école du classicisme structurel, 1910-1960*, École d'Architecture de Nancy, Service de la Recherche Architecturale, 1985.
- Abram (Joseph), *L'équipe Perret au Havre. Utopie et compromis d'une reconstruction*, École d'Architecture de Nancy, Paris, Bureau de la recherche architecturale, 1989.
- Abram (Joseph), *Auguste et Gustave Perret, une monographie, 1<sup>ère</sup> partie : architecture, entreprise et expérimentation*, École d'architecture de Nancy, Paris, Bureau de la recherche architecturale, 1989.
- Gargiani (Roberto), *Auguste Perret*, Paris, Gallimard/Electa, 1994.
- Barot (Sylvie) et Etienne (Claire), *Le Havre, Auguste Perret, le centre reconstruit*, Itinéraire du Patrimoine n°78, Rouen, 1995.
- Etienne-Steiner (Claire), *Le Havre, Auguste Perret et la reconstruction*, collection Images du Patrimoine, Inventaire général/AGAP, Rouen, 1999.
- Culot (Maurice), Peycé (David), Ragot (Gilles), *Les frères Perret. L'œuvre complète*, Paris, Institut français d'architecture/Norma, 2000.
- Abram (Joseph), Cohen (Jean-Louis), Lambert (Guy), *L'Encyclopédie Perret*, Paris, Monum, Éditions du Patrimoine/Le Moniteur, 2002.

**articles**

- « Sous les branchages gémissants, le square Saint-Roch va renaître », *Le Havre Libre*, 12 septembre 1945.
- « M. Claudius-Petit, Ministre de la Reconstruction, inaugurer le boulevard Foch lundi 6 juin à 14h45 », *Le Havre Libre*, 4 juin 1949, p. 2.

« Achèvement du gros œuvre du S29 », *Le Havre Libre*, 10 novembre 1950, p. 1 et 4.  
*L'Architecture d'Aujourd'hui* n°32, 1950, spécial Reconstruction (Le Havre p. 24-29 : îlots S51 et S52 square Saint-Roch ; S53 et S54 ; V3)  
 « Les îlots anonymes du Boulevard Foch vont devenir des maisons et rappelleront aux Havrais que leur cité eut un brillant passé », *Le Havre Libre*, 26 janvier 1951, p. 3.  
 « Drapeau sur S54 boulevard Foch (maison des fondateurs », *Le Havre Libre*, 22 février 1951, p. 3.  
 « Boulevard Foch près du jardin public le S53 dresse cinq étages de béton vers le ciel », *Le Havre Libre*, 26 juillet 1951, p. 3.  
 « L'inauguration de l'îlot V2, Maison de l'Industrie », *Le Havre Libre*, 25 octobre 1951.  
 « Le Havre : diversité dans l'unité », *Techniques et Architecture* n°5-6, 1951.  
 « Aspects du Havre nouveau », *Paris Normandie*, 13 mars 1952.  
 « Grâce à la sculpture l'histoire du Havre sera marquée sur les îlots de la reconstruction », *Paris-Normandie*, 17 avril 1952.  
 « Les nouveaux agglomérés de béton vibré ont permis la construction facile et rapide de l'îlot V4 », *Le Havre Libre*, 21 mai 1952.  
 « Inauguration de l'îlot V4 avec un film sur sa construction », *Le Havre*, 22 octobre 1952.  
 « Construction et reconstruction », *Le Havre*, 13 mai 1953.  
 « En passant par l'avenue Foch », *Le Havre Libre*, 25 septembre 1953.  
 « L'avenue Foch vue de la tour de la Porte Océane », *Le Havre Libre*, 27 mai 1954, p. 1.  
 « Le Havre moderne », *Le Havre Libre*, 22 janvier 1955, p. 3.  
 « Sous l'égide de la Chambre syndicale des architectes, il a été procédé sur le chantier de l'îlot V1 de l'avenue Foch à une démonstration de pose d'un nouveau parquet quadrillé », *Le Havre Libre*, 4 novembre 1955, p. 4.

---

#### 4. DESCRIPTION DU BATIMENT

La reconstruction a donné à l'avenue Foch une allure rectiligne et des dimensions majestueuses en la faisant passer de 35 à 80 mètres de large pour 700 mètres de long. Elle est constituée d'une avenue centrale à deux voies bordées d'une double rangée d'arbres abritant une allée piétonnière et des parkings.

L'unité de mesure définie par l'Atelier (trame de 6,24 mètres) a été étendue à un vaste périmètre, sans pour autant créer une monotonie. Cela est particulièrement visible sur l'avenue Foch grâce aux variations des modes de construction, des modénatures, de la nature et de la coloration des matériaux ou des distributions intérieures. Les différents architectes ont usé de leur liberté tout en respectant les limites du rythme fixé. Pour quelques îlots, la trame descend à 6,20 mètres pour d'autres elle atteint 6,40 mètres, mais l'ordre général n'est pas rompu.

Les immeubles, tous de même hauteur (cinq étages sur magasin ou six sur rez-de-chaussée, toit-terrasse) et de même ordonnance générale, forment de longues barres. Leurs façades se distinguent les unes des autres par divers éléments architecturaux et par leurs tons : élévation ordonnancée (S29 et S30), plaques de revêtement en pierre de taille jointoyée (V4, S53), parement en dalles de pierre reconstituée, dalles appareillées de béton bouchardé (S29), ossature (poteaux, poutres, encorbellement, bandeaux) dont les parties apparentes sont traités en béton d'agrégats choisis et bouchardés pour accuser les lignes de construction (V5, S53, S29, S30), parement à teinte pastel obtenu naturellement par les agrégats, béton peint (S53, S54, V4), loggias (S54), balcons à croisillons (V4), balcons filant (S29 et S30). L'architecture de certains îlots renvoie aux principes de construction des ISAI de la place de l'Hôtel de Ville (V6, S55) avec des points d'appui espacés suivant les axes de travées modulaires de 6,24 mètres de côté et des cadres de baie en éléments préfabriqués. Le traitement des colonnes crée une variation supplémentaire : elles sont octogonales (S29, S30, S53 et S54 au rez-de-chaussée), lisses (S29, S53 et S54 aux étages), cannelées (S55), cannelées à chapiteaux en lotus (S29), rainurées (S30). Les fenêtres, plus larges que celles de Perret, se transforment souvent en baies vitrées (S54). L'ensemble est plus coloré

que le reste de la ville, notamment grâce à des stores jaunes et des ferronneries de balcons vertes (S54) ou des panneaux de façades peints en bordeaux (V4).

Les larges portes d'entrées vitrées sur l'avenue donnent un sentiment de luxe (surtout côté nord), avec leur cadre en métal, leurs poignées dorées et les modénatures qui les entourent parfois. Quelques marches permettent d'accéder à l'entresol, comme dans les immeubles parisiens. Le hall d'entrée d'un cinéma occupe toute la hauteur du rez-de-chaussée et de l'entresol du S54.

Le square a été reconstitué à peu près dans son caractère ancien à l'anglaise caractéristique du 19<sup>ème</sup> siècle (bassins aux formes libres, végétation variée, références exotiques). Il est entouré de grands immeubles de belle ordonnance (S29 et S30) et ceinturé de la même clôture ajourée en béton que celle du jardin de l'Hôtel de Ville et dessinée par Auguste Perret.

## **5. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BATIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE**

### **1. appréciation technique :**

Les constructeurs ont disposé sur les pieux des fondations des massifs en béton armé destinés à répartir les charges sur les groupes de pieux. Ces semelles sont reliées entre elles par des longrines en béton armé.

Pour une allure plus soignée, le coffrage des poteaux et des poutres est en bois corroyé.

### **2. appréciation sociale :**

Les Havrais ont pu suivre l'évolution des travaux de l'avenue Foch grâce au stand François Ier à la Foire-Expo du Havre où étaient exposées des photographies des progrès des chantiers notamment des îlots V5, V2 (avec son bas relief « industrie navale ») et S52 du square Saint-Roch.

Les logements de l'avenue Foch sont d'un standing nettement supérieur à celui des ISAI de la place de l'Hôtel de Ville. Les appartements ont des dimensions un peu plus généreuses que dans le reste de la ville avec parfois des salons de 37,50 m<sup>2</sup>.

Les Havrais de l'après-guerre et d'aujourd'hui, en mal d'ornements et de verdure, apprécient la végétation abondante qui borde l'avenue sur toute sa longueur et les bas-reliefs qui décorent les entrées des immeubles.

### **3. appréciation artistique et esthétique :**

Les bas-reliefs ont été commandés à des sculpteurs par la Coopérative de Reconstruction François Ier et l'association des amis du vieux Havre pour convoquer le passé de la ville à travers la représentation de Havrais célèbres. Ainsi, Marcel Adam exalte la construction navale et la métallurgie sur la « Maison de l'Industrie » (V2), Jean-Marie Baumel et Marthe Jchwenck, la musique et la peinture sur la « Maison des Arts » (V3), les bas-reliefs de la « Maison des Sciences » (V4) en grès de Saverne par Pierre Colombo représentent l'Histoire, la Médecine, l'Astronomie, l'Exploration, Marcel Adam a sculpté pour la « Maison des Combattants » (V6) un corsaire et Hercule terrassant l'Hydre de Lerne, Merelle s'est consacré aux écrivains havrais sur la « Maison des Lettres » (S53), Paul Devin est remonté aux origines de la ville sur la « Maison des Fondateurs » (S54, sont représentés l'amiral du Chillou, Jacques d'Estimauville et Jérôme Bellarmato) et des aviateurs havrais sont figurés sur la « Maison de l'Aviation » (S55). Ces bas-reliefs développent une esthétique encore dans l'esprit de l'immédiat avant-guerre.

Les immeubles des îlots S29 et S30 sont particulièrement sophistiqués avec leurs portes d'entrée monumentales, leurs teintes raffinées (rosée pour le S29, blanche pour le S30) ou leurs cages d'escalier hors-œuvre en façades sur cour. L'originalité du S30 réside également dans ses derniers étages en gradins et ses balcons semi-circulaires dans les angles rentrants. Le S29, quant à lui, possède sur l'avenue Foch des loggias, des balcons continus aux premier et dernier étage et des balcons faisant retour sur l'angle.

### **4. statut canonique (local, national, international) :**

### **5. évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :**

Avec ce grand mail planté qu'est l'avenue Foch, Perret a mis en place une référence respectueuse à l'avenue des Champs-Élysées, sans rapport monumental mais avec une dignité dimensionnelle.

Les grands traits de l'avenue Foch du Havre rappellent également le modèle haussmannien de l'avenue de Breteuil à Paris (7<sup>ème</sup> arrondissement) agrémentée d'espaces verts par Jean-Claude-Nicolas Forestier après 1890.

Les architectes qui ont travaillé sur l'avenue Foch n'appartenaient pas à l'Atelier de Reconstruction du Havre (exceptés ceux des îlots partagés avec la place de l'Hôtel de Ville et la Porte Océane), mais ils ont fondé leur travail sur le langage architectural d'Auguste Perret, le classicisme structurel.

## **6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES**

### **1. archives visuelles originales :**

- Foch 001 : plan masse
- Foch 004 : élévation S54 (Archives municipales du Havre)

### **2. photographies et dessins récents :**

photographies numériques (Raphaëlle Saint-Pierre, 2004) :

- Foch 002 : S29
- Foch 003: S53
- Foch 005 : allée piétonne et square Saint-Roch
- Foch 006 : S54
- Foch 007 : V2
- Foch 008 : V4
- Foch 009 : bas-relief V4
- Foch 010 : S30
- Foch 011 : cour S29
- Foch 012: bas-relief V4
- Foch 013 : bas-relief V6
- Foch 014 : Bas-relief V6
- Foch 015 : V5
- Foch 016 : bas-relief V4
- Foch 017 : V3
- Foch 018 : bas-relief V3
- Foch 019 : bas-relief V3
- Foch 020 : bas-relief V2
- Foch 021 : bas-relief V2
- Foch 022 : porte d'entrée S29
- Foch 023 : balcons S29
- Foch 024 : S30

.....

**Rapporteur : Raphaëlle SAINT-PIERRE** (sous la direction scientifique de Fabienne Chevallier et Joseph Abram ; juin 2004)